

Résolution de MM. Olivier Coste, Alain Marquet, Bernard Paillard, Mmes Monique Cahannes et Marie-France Spielmann: «Notre argent sale sur leurs plages: plus jamais ça!»

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 15 janvier 2003)

RÉSOLUTION

Considérant:

- l'engagement de notre Ville dans le développement durable;
- les conséquences écologiques irréversibles, de même qu'économiques et humaines résultant du naufrage du pétrolier *Prestige*;
- les informations concernant le financement de cette cargaison avec une partie de l'argent de la Banque cantonale de Genève (BCGe);
- les déclarations des dirigeants de la banque sur leur non-responsabilité, ceux-ci se reposant sur l'étude des dossiers par les transporteurs et les assureurs;
- le fait que la Ville de Genève, bien que minoritaire, soit le deuxième actionnaire de la BCGe;
- la récente étude de la Commission européenne demandant aux dirigeants de l'Union européenne d'interdire le transport de fioul lourd dans des pétroliers à simple coque dès le prochain sommet de Copenhague (12-13 décembre 2002) assortie d'une liste de 66 navires dangereux,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de tout mettre en œuvre pour que les dossiers cautionnés et financés par une banque à laquelle est attaché le nom de notre Ville soient soumis à des règles cohérentes avec les principes de développement durable, au-delà du minimum légal juridique et commercial pour la prévention des risques commerciaux et surtout environnementaux auprès des négociants et des armateurs;
- d'assurer les autorités de la Ville et du Canton de Zoug du plein soutien du Conseil municipal de la Ville de Genève pour leur prise de position courageuse.